

Michaël GARRAY

Les Contes à Bouillotte

Nouvelle



Alexandrie Online

Ce texte est hébergé sur le site d'Alexandrie à l'adresse <http://www.alexandrie.org>

Toute reproduction ou diffusion est interdite sans l'accord de son auteur

Date de publication : 12-12-2006

La loi du 11mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservés l'usage privé du copiste et non destinés à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Extrait

- C'est également à cette époque que la Belgique fut envahie par les populations barbares venues de l'est ; ce furent les suèves qui s'y établirent, mais d'autres tribus portaient des noms étranges comme burgondes, ostrogoths, wisigoths et..., et... ?

- M'sieur, m'sieur, les Paligot, m'sieur ! cria le grand Pierre Dethier en écartelant le bras droit vers le plafond. Et toute la classe éclata de rire, d'un rire qui ne permet aucune réplique. Vous avez juste le droit de regarder par la fenêtre d'un air faussement détaché ou de faire semblant de rire aussi.

- Monsieur Dethier, cessez de dire des âneries ! répliqua aussitôt monsieur Leclercq, notre instituteur, non sans pouffer derrière son épaisse moustache. Monsieur Leclercq était toujours tiré à quatre épingles. Le front dégarni et le regard perçant, il imposait le respect. En outre, il parlait d'une voix de stentor qui nous pétrifiait dès qu'elle montait dans les tours. C'est lui qui avait prédit à mes parents que je ne serais jamais un prix Nobel de mathématiques. Du reste, il avait raison !

Mais, bien que de personnalité assez autoritaire, monsieur Leclercq ne dédaignait pas un bon mot de temps en temps. Raison pour laquelle la plaisanterie de Dethier lui arracha tout de même un sourire. Et c'est ainsi que je fis connaissance avec le monde merveilleux de la cruauté enfantine qui laisse tant de traces dans le petit cœur d'un gamin de sept ans. Il est vrai qu'avec un nom pareil les sobriquets ne tarissent jamais : saligaud, ostrogoth, paletot et j'en passe... Au passage, cette andouille de Dethier eu quand même droit au coup de latte en fer sur les doigts pour avoir prononcé « m'sieur » au lieu du « monsieur » tant souhaité par monsieur Leclercq.

Michaël GARRAY

Né dans la région de Liège en 1967, Michaël GARRAY se destinait, à la fin de ses études, à une carrière de professeur de français-histoire. Le contexte socio-économique de l'époque fait qu'il opère d'autres choix. "Diligo et periculum suspicio" (choisir et assumer) devient alors sa devise. Pour subvenir aux besoins de sa famille, il travaille dans le bâtiment puis dans l'alimentation. Il reste cependant passionné par l'Histoire, la lecture et l'écriture. Il apprécie particulièrement les dialogues de Michel Audiard, Georges Simenon et l'ambiance constratée -faite de grisaille et de fête- de son plat pays. Ambiance qu'il espère vous faire partager, au travers de ses écrits...

Les Contes à Bouillotte

"Les Contes à Bouillotte" est un recueil de nouvelles imaginées par un auteur liégeois amoureux de sa région. Au travers d'histoires empreinte de la saveur du terroir, il aborde des sujets parfois légers, parfois plus graves, aussi divers que l'amour, la religion, le fossé des générations et les événements qui font quotidiennement l'actualité. le tout agrémenté de souvenirs dans lesquels beaucoup de liégeois se reconnaîtront puisqu'ils sont marqués comme au fer rouge par la chaleur de la cité ardente.